Coup d'œil sur les antipodes

Autor(en): **Sallin, Nicolas**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **92 (1963)**

Heft 9

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040442

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Coup d'œil sur les antipodes

Les informations politiques des Etats de notre planète ne manquent pas. A ce sujet, la TV, la radio et la presse nous procurent des renseignements à foison.

L'éducation et l'enseignement, bases de l'épanouissement humain et spirituel des peuples, passent souvent inaperçus. Dommage ! Trouverait-on parfois, dans certains pays, des principes, des suggestions qui pourraient rafraîchir certaines idées traditionalistes, immuables mais améliorables ?

Par ce premier article, je vous invite à découvrir le pays du Kangourou ; non pas à la manière des convicts anglais de la fin du XVIIIe siècle, mais à celle de tous les enseignants soucieux et curieux de ce qui se fait au-delà des murs de l'école.

Dans ce continent composé de six Etats, l'enseignement varie d'un Etat à l'autre. Chacun d'eux procure des facilités d'instruction à l'intérieur de ses frontières au niveau primaire, secondaire et supérieur.

Les écoles contrôlées par l'Etat sont généralement désignées sous le vocable de « State Schools » (écoles d'Etat), de « public Schools » (écoles publiques) et de « Government Schools » (écoles du gouvernement).

Les Eglises (anglicane, baptiste, méthodiste, catholique, luthérienne, presbytérienne) possèdent également des écoles privées, mais la plupart sont des écoles secondaires.

Dans ce pays en plein développement, la distance désavantage un nombre considérable d'écoliers. Pour en diminuer les conséquences fâcheuses, l'Etat organise des cours par radio ou par correspondance. De plus, dans toutes les écoles primaires, on distribue gratuitement le lait. En maintes localités, il existe des cantines scolaires où l'enfant peut acheter son repas.

L'enseignement primaire est précédé de l'école maternelle (jardin d'enfants 2-6 ans). Le gouvernement central crée dans chaque capitale d'Etat un centre moderne de recherches et d'applications en vue du développement des écoles maternelles. La radio australienne diffuse chaque jour une émission d'une demi-heure – « Kindergarten of the Air » – qui rend l'enseignement de l'école maternelle accessible à tous les enfants.

Pour un grand nombre d'entre eux, le premier contact avec l'école se fait dans l'école enfantine qui combine les jeux de l'école maternelle avec l'introduction progressive d'un enseignement sérieux.

L'enseignement est gratuit dans toutes les écoles gouvernementales primaires. Cependant, les parents prennent en charge l'achat des livres

et des objets personnels des enfants. Grâce à un système de bourses gouvernementales, les enfants doués peuvent obtenir une aide financière qui leur permet de faire gratuitement leurs études depuis l'école primaire jusqu'à l'Université incluse.

L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans. L'année scolaire s'étend de février à décembre.

Certains parents préfèrent envoyer leurs enfants dans les écoles privées plutôt que dans les écoles du gouvernement. Ces écoles, qui sont pour la plupart sous l'égide des Eglises, sont payantes. Les programmes d'études de ces écoles sont identiques à ceux des écoles gouvernementales, mais ils réservent plus de temps à l'enseignement religieux. Bien qu'ils ne soient pas responsables de l'administration ni de l'entretien de ces écoles, plusieurs Etats se réservent le droit de les inspecter afin de constater le niveau de leur enseignement et leurs conditions générales. En Australie, environ un enfant sur quatre fréquente une école privée. 80 % environ des enfants qui suivent l'enseignement privé vont dans des écoles, des collèges ou des Universités catholiques.

A l'âge de 7 ou 8 ans, la plupart des enfants entrent à l'école primaire proprement dite. Ils y passent généralement 4 ou 5 ans. Ces écoles primaires sont construites par les Etats. Peu importe l'emplacement de l'école ou son importance, le niveau de l'enseignement ne varie pas de façon appréciable, car tous les instituteurs (j'y reviendrai) reçoivent la même formation et le niveau d'enseignement est le même à la ville qu'à la campagne. Les cours ont lieu environ pendant 5 heures par jour et 5 jours par semaine.

Dans les régions rurales isolées, de nombreuses écoles primaires gouvernementales n'ont qu'un seul maître. Cependant, depuis quelques années, on a tendance à grouper de petites écoles en une seule, située en un point central où il est plus facile de dispenser l'enseignement. Les enfants sont transportés par autobus gratuits de leur maison vers l'école centrale.

Tous les Etats accordent des facilités spéciales pour l'enseignement des enfants arriérés ou handicapés et, dans deux Etats, il existe des « opportunity classes » pour les enfants particulièrement doués.

Le thème de l'éducation de l'enfant a pour objectif de guider la croissance de celui-ci vers quatre secteurs : physique, intellectuel, émotionnel et social.

NICOLAS SALLIN